

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté n° 2018-02 du 2 janvier 2018 portant délégation de signature

NOR : INTA1805180A

Le directeur de l'Agence nationale des titres sécurisés,

Vu le décret n° 2007-240 du 22 février 2007 portant création de l'Agence nationale des titres sécurisés, notamment l'article 11 ;

Vu le décret du 7 juillet 2017 portant nomination de M. Jérôme LETIER en qualité de directeur de l'Agence nationale des titres sécurisés ;

Vu le contrat et la décision n° 2016-022 du 31 août 2016 nommant M. Xavier COUSIN en qualité de directeur des programmes,

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Xavier COUSIN, directeur des programmes et de la transformation, à l'effet de signer les actes relevant des attributions de sa direction pour :

- la certification des services faits ;
- les certificats administratifs de report des délais.

Article 2

Copie du présent arrêté sera remise à l'agent comptable assignataire accompagnée du formulaire d'accréditation.

Article 3

La secrétaire générale ainsi que tous les agents de l'ANTS concernés par la présente disposition sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui leur sera notifié et publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 janvier 2018.

*Le directeur de l'Agence nationale
des titres sécurisés,
J. LÉTIER*